

Nouvelle autorisation pour le casino Joa de La Seyne

Le ministère de l'Intérieur a donné hier, pour la troisième fois, au groupe Joa, une autorisation d'exploitation des jeux à la Ville. Le chantier, arrêté depuis février, va pouvoir redémarrer

La « bonne nouvelle » est tombée hier après-midi par mail. Elle a comblé le directeur du casino Joa de La Seyne. La direction des libertés publiques et des affaires juridiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur a, une nouvelle fois, donné son feu vert pour l'exploitation des jeux par le groupe, en terre seynoise. La société attendait cette décision depuis l'annulation de l'autorisation, en février dernier, par le tribunal administratif de Toulon. S'en étaient suivies de longues semaines de procédure administrative pour relancer le dossier. Dernièrement, le président du directoire de Joa Groupe et le maire de La Seyne, Marc Vuillemot, avaient rappelé, devant la commission supérieure des jeux, les arguments en faveur du projet. Ni Dylan Peyras, ni Marc Vuillemot n'ont été franchement étonnés de la décision d'autorisation ministérielle, même si, « on a beau connaître la qualité de notre dossier, tant qu'on n'a pas le papier entre les mains, on a toujours un doute », s'est réjoui le directeur du casino seynois.



Lancé en octobre dernier sur le site de la navale, le chantier du grand casino a été interrompu début février. « Les travaux vont reprendre en septembre » a déclaré le directeur Dylan Peyras. (Photo doc Dominique Leriche)

Une bonne nouvelle pour la ville aussi

De son côté, le maire s'est félicité de cette immense nouvelle, qui va représenter une manne financière importante pour la com-

mune.

Le chantier du casino en centre-ville, stoppé depuis février⁽¹⁾, va donc pouvoir reprendre.

« On va redémarrer début septembre, le temps de faire

les contrôles nécessaires. Il faut avant tout vérifier le fonctionnement des installations et notamment la grue. » Cette fameuse grue, qui

aura coûté 25000 euros par mois, est restée sur place.

Un choix stratégique, à la fois financier et technique. La démonter aurait conduit à refaire des travaux déjà entrepris, ce qui aurait été un mauvais calcul.

« Le coût financier de l'arrêt

du chantier représente une perte sèche pour l'entreprise » regrette Dylan Peyras.

Un chantier de douze mois

Sans arrêt du chantier, le bâtiment aurait été hors d'eau à l'heure qu'il est. Seules les fondations sont terminées à ce jour. Il faudra compter douze mois pour que le casino sorte de terre. Le casinotier vise le dernier trimestre 2015 pour l'accueil du public. « Mais c'est un peu tôt pour être précis », remarque le directeur.

En attendant l'ouverture des salles en centre-ville, le groupe Joa mise sur l'activité du casino des Sablettes. « Nous avons 400 à 500 visiteurs par jour. Nous accueillons la population locale qui n'est pas partie en vacances et de nouvelles têtes, grâce au marché nocturne. »

C. H.

1. Le tribunal avait accordé un délai. Le jugement ne devait prendre effet qu'à compter du 1^{er} novembre 2014, ce qui laissait la possibilité de poursuivre l'activité aux Sablettes. En revanche, Joa avait préféré stopper les travaux en attendant d'obtenir une nouvelle autorisation du ministère.